Nations Unies S/PV.8069



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8069e séance

Jeudi 12 octobre 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Delattre	(France)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

17-32169 (F)







La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Sans plus tarder, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général : Il y a neuf mois, quelque 20 millions de personnes étaient exposées à un risque sérieux de famine au Soudan du Sud, en Somalie au Yémen et dans le nord-est du Nigéria. Près de 100 000 personnes au Soudan du Sud étaient au bord de la famine. À l’époque, j’ai fait part de ma profonde préoccupation aux États Membres dans deux lettres dans lesquelles j’ai appelé à agir et à apporter une aide urgente aux organismes d’aide humanitaire et de développement. J’ai aussi tenu une conférence de presse ici à New York sur la crise, avec les principaux responsables du Programme mondial pour l’alimentation, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme des Nations Unies pour le développement, et avec des représentants de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture et de l’UNICEF. En mars, je me suis rendu en Somalie où j’ai constaté de visu le besoin d’une augmentation massive de l’aide internationale pour éviter la famine. J’ai entendu des récits déchirants de personnes forcées d’abandonner leurs foyers à cause de la sécheresse, et le mois dernier, la réunion de haut niveau sur la famine organisée en marge de l’Assemblée générale a mis en lumière la persistance de nos graves préoccupations.

La communauté internationale a répondu rapidement à ces alertes. Les donateurs ont répondu présents. Environ 70 % des fonds requis ont été reçus. Les opérations d’acheminement de l’aide ont été accélérées. Les organismes humanitaires et leurs partenaires font bénéficier maintenant chaque mois près de 13 millions de personnes d’une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale, de soins de santé et autre aide. Les partenaires de développement ont aussi répondu présents en travaillant avec les organismes humanitaires pour faire le lien entre les secours d’urgence et les programmes à long terme visant à rompre le cycle du risque et de la vulnérabilité. Mais bien que nous ayons réussi à prévenir la famine, nous n’avons pas pu faire autant avec les souffrances. La famine reste une réalité pour des millions de personnes. Les enfants âgés de moins de 5 ans porteront toute leur vie les séquelles physiques et psychiques du retard de croissance. En fait, au cours des neuf derniers mois, le besoin en aide humanitaire s’est accru dans ces quatre régions.

Le nombre de personnes à risque a augmenté. Au Soudan du Sud, environ 6 millions de personnes vivent dans une insécurité alimentaire grave – soit 5 millions de plus depuis le depuis de l’année. L’aide humanitaire sauve des vies, mais nous n’avons pas remédié à l’une des causes profondes de ces crises alimentaires : les conflits. Quelque 80 % des fonds fournis par le Programme alimentaire mondial vont à des régions touchées par les conflits. Environ 60 % des 815 millions de personnes souffrant de la faim vivent aujourd’hui à l’ombre de conflits. Trois-quarts des enfants souffrant de retards de croissance dans notre monde vivent dans des pays déchirés par les conflits. Tant que ces conflits ne seront pas réglés, et tant que le développement ne prendra pas racine, des communautés et des régions entières continueront d’être ravagées par la faim et la souffrance.

Je voudrais parler de chacune de ces crises individuellement. Dans le nord-est du Nigéria, quelque 8,5 millions de personnes ont maintenant besoin d’une aide humanitaire. Il y a eu des améliorations concrètes en matière de sécurité alimentaire dans certaines régions grâce aux efforts du Gouvernement et des organisations humanitaires, mais les organismes humanitaires se heurtent à des obstacles du fait des attaques continues de Boko Haram, tandis que les opérations de l’armée nigériane affectent aussi l’accès humanitaire. Nous pensons que jusqu’à 700 000 personnes dans certaines parties totalement inaccessibles des États de Borno et de Yobe pourraient avoir besoin d’une aide urgente. Deux-tiers des établissements de santé dans ces deux États ont été endommagés, et ceux qui fonctionnent encore manquent de personnel, d’eau potable, et de médicaments et d’équipements de base, ce qui pose de graves défis face à des épidémies de choléra, de paludisme et de rougeole.

En Somalie, plus de 6 millions de personnes dépendent de l’aide humanitaire pour leur survie. Les organismes humanitaires et leurs partenaires sont confrontés à des conflits armés, à l’insécurité, à des routes bloquées, et à une bureaucratie inutile. Quatre agents humanitaires ont été tués au cours des huit

premiers mois de cette année, et plus de 100 incidents violents ont affecté les organisations humanitaires. De vastes régions du sud et du centre de la Somalie restent encore sous le contrôle ou l'influence des Chabab. Près de 1,9 million de personnes ayant besoin d'aide sont hors de portée des organismes humanitaires. L'accès par les routes est gravement limité par des postes de contrôle et des barrages illégaux. Les Chabab et d'autres groupes armés non étatiques ciblent les humanitaires et confisquent ou détruisent les fournitures d'aide. Pendant ce temps, le Gouvernement impose fréquemment des obstacles bureaucratiques, comme l'imposition arbitraire de taxes ou l'ingérence dans le recrutement et dans l'octroi des contrats.

Au Soudan du Sud, la famine localisée a été évitée, mais une insécurité alimentaire grave a atteint des niveaux sans précédents. Le Gouvernement et les groupes de l'opposition empêchent les organismes humanitaires d'atteindre les zones qui ont besoin d'une aide urgente, notamment certaines parties des régions de l'Équatoria, du Haut-Nil et du sud et de l'ouest de Wau. Dix-neuf agents humanitaires ont été tués depuis le mois de janvier, et plus de 440 autres ont été réaffectés. Les stocks de fournitures humanitaires sont régulièrement pillés des convois et des bâtiments. Plus de 830 incidents liés à l'accès ont été signalés cette année, et dans plus de la moitié des cas les organismes humanitaires ont été la cible d'actes de violence. Cela équivaut à plus d'une attaque par jour contre les organismes humanitaires. Le Gouvernement et les forces de l'opposition sont impliqués. L'effondrement de l'économie a eu pour corollaire une généralisation de la violence et une recrudescence de la criminalité, rendant ainsi l'acheminement de l'aide alimentaire encore plus dangereux.

Au Yémen, le Programme alimentaire mondial et ses partenaires ont aidé à prévenir la famine en atteignant 7 millions de personnes en août – une augmentation de plus de 60 % depuis le premier semestre de l'année, mais des millions d'autres personnes continuent d'en pâtir. L'accès à environ 700 000 personnes dans les gouvernorats de Saada, Hajjah, Al Hodeïda et Taez reste difficile en raison des obstacles bureaucratiques, des raids aériens, des tirs d'artillerie et des combats au sol. Tant l'alliance des forces loyales à Abdelmalek Al-Houthi et à Ali Abdallah Saleh, qui contrôlent Sanaa, la capitale, que le Gouvernement yéménite ont limité les mouvements du personnel et l'acheminement de l'aide humanitaires. Un blocus économique a entraîné une hausse de plus de 50 % du prix des carburants, et de plus de 30 % du prix des produits alimentaires, par rapport à ce qu'ils étaient avant la crise. Dans l'intervalle, la plus grave épidémie de choléra au monde a tué plus de 2000 personnes, et le nombre de cas suspects a atteint quelque 800 000.

Les parties aux conflits dans ces quatre pays se sont engagées à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, mais la plupart d'entre elles n'ont pas donné suite à leurs engagements. J'engage ceux qui exercent une influence sur elles à leur rappeler qu'elles sont tenues de traduire leur engagement en mesures pratiques et de lutter immédiatement contre l'impunité. Autrement dit, elles doivent autoriser et faciliter rapidement un passage sans entraves des secours humanitaires, n'imposer des restrictions que de bonne foi, et respecter et protéger le personnel et les fournitures humanitaires.

Je demande également que des mesures soient prises d'urgence pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, améliorer l'accès et atténuer les souffrances humaines. Plus précisément, je demande au Conseil de continuer à accompagner et à appuyer le processus politique en Somalie et à encourager le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la Fédération à stabiliser leurs relations. Nous constatons avec inquiétude que ce processus ne se déroule pas aussi bien que nous le souhaiterions. En l'absence de progrès sur le plan politique et de la sécurité, toute amélioration de la situation humanitaire ne peut être que temporaire.

Il importe au plus haut point d'apporter des précisions sur des questions clefs relatives aux États membres de la Fédération, notamment la répartition des pouvoirs et les accords sur le partage des revenus et des ressources entre le Gouvernement fédéral et les États. Je me félicite des efforts déployés par le Gouvernement et plusieurs États membres de la Fédération pour améliorer l'accès en dégageant les routes et en supprimant les points de contrôle illégaux, et je demande que les progrès se poursuivent à cet égard. Au Nigéria, j'encourage le Gouvernement et ses homologues de la région du bassin du lac Tchad à élaborer une stratégie régionale pour s'attaquer aux causes profondes de cette crise.

J'exhorte tous les partenaires à redoubler d'efforts pour fournir une aide humanitaire et pour apporter des solutions à long terme permettant de parvenir au développement durable. Il est essentiel de renforcer la présence civile dans les zones nouvellement accessibles et je salue les efforts déployés par le Gouvernement à cette fin. Au Yémen, nous faisons face à de plus en plus d'obstacles et d'ingérence de la part l'alliance entre les

houthistes et les unités fidèles à Ali Abdullah Saleh qui contrôle Sanaa, alors que le Gouvernement yéménite et ses partenaires regroupées au sein de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite essaient de rétablir leur légitimité. J'appelle toutes les parties à garantir un accès sans entrave aux personnes qui ont besoin d'aide. Je réitère mon appel en faveur du versement des salaires des fonctionnaires et du bon fonctionnement, sans interruption, du port d'Hodeïda. Ce qu'il faut en priorité, c'est que les parties retournent à la table des négociations et concentrent leurs efforts à la conclusion d'un accord. Les États Membres qui ont une influence sur les parties doivent également jouer leur rôle.

Enfin, j'exhorte les parties au conflit au Soudan du Sud à prendre des mesures urgentes pour prévenir l'exacerbation de l'insécurité alimentaire et l'intensification des mouvements de réfugiés qui menacent de déstabiliser la région et continuent de provoquer des souffrances humaines et la misère. J'encourage tous les États Membres à appuyer le forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix, une initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui a progressé ces dernières semaines. J'exhorte le Gouvernement à faciliter l'accès aux personnes qui ont besoin d'aide, à assurer la sécurité des travailleurs et des fournitures humanitaires et à éliminer les obstacles bureaucratiques à l'acheminement de l'aide.

Le mois dernier, les organismes des Nations Unies chargés de l'alimentation et de la nutrition ont publié le rapport intitulé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017.* Ce rapport met en relief l'inversion apparente de la tendance baissière sur le long terme de la courbe de la faim dans le monde. Inévitablement, les conflits et les violations du droit international humanitaire exacerbent la vulnérabilité à toutes sortes de menaces, y compris l'insécurité alimentaire, et à leur tour, ces menaces amènent les populations à fuir. Le Programme alimentaire mondial estime qu'une augmentation de 1 % de l'insécurité alimentaire entraîne une augmentation de 2 % du nombre de réfugiés.

Quand un conflit éclate dans un pays, les pays voisins sont sollicités pour fournir de la nourriture et des services de base aux réfugiés. Cela peut conduire à davantage d'instabilité et avoir des répercussions sur la sécurité de toute une région et au-delà. Comme toujours, la prévention doit être notre mot d'ordre. Les mécanismes d'alerte rapide en ce qui concerne la famine ont bien fonctionné dans le nord-est du Nigéria, au Yémen, en Somalie et au Soudan du Sud. Nous continuerons à appuyer la prévention de la famine et l'aide humanitaire. L'aide humanitaire et le renforcement du respect du droit international doivent aller de pair avec des investissements dans une paix pérenne et des solutions globales à long terme.

Ces pays sont confrontés à l'extrémisme violent et sont en même temps touchés par la récession économique et la baisse des prix du pétrole. Il s'agit d'exemples patents des défis complexes et multidimensionnels auxquels nous sommes confrontés. Il leur faut une approche à l'échelle du système qui tient compte du lien entre le développement et l'action humanitaire et de son lien avec la paix. Les organismes de développement doivent intervenir rapidement, en proposant des solutions innovantes. La Banque mondiale a montré qu'il était possible de mettre en œuvre des programmes axés sur le développement, en complément des interventions humanitaires, même dans des pays fragiles comme le Yémen. Je salue ces efforts, auxquels doivent participer les pays voisins au sein de la région et les États qui sont en première ligne des efforts déployés.

À long terme, nous devons donner la priorité à ce qu'il faut aux communautés et aux pays pour sortir des conflits et d'une instabilité prolongés. Nous devons aider les gens non seulement pour qu'ils puissent survivre, mais aussi prospérer. Pour le moment, nous devons nous engager d'urgence à accroître l'aide humanitaire et à financer les programmes qui sont déjà en place. Partout où nous n'avons pas pu prévenir ou régler un conflit, nous devons aider les victimes et les survivants de ce conflit. Il est inadmissible que les organismes humanitaires soient obligés de prendre des décisions où ils doivent choisir entre la vie ou la mort en fonction de qui doit recevoir de l'aide ou pas, en raison d'une pénurie de ressources. Je tiens à remercier les membres du Conseil de leur solidarité et sollicite leur engagement et leur appui continus.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre à vous, Monsieur le Président, pour souhaiter la bienvenue au Secrétaire général au Conseil de sécurité aujourd'hui à l'occasion de cette importante séance d'information et le remercier de son exposé très complet. L'appel lancé par le Secrétaire général en février pour que des mesures soient prises n'aurait pas dû être nécessaire. Cependant, en se faisant la voix de certaines des personnes les plus vulnérables de notre monde, il a probablement permis d'éviter une énorme

catastrophe. Parce qu'il a donné l'alarme au Conseil et a sollicité notre appui pour faire face à un risque grave de famine au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria, une action a été engagée rapidement pour prévenir une catastrophe.

Ce genre de communication entre le Conseil et le Secrétaire général, axée sur la prévention, est un modèle pour l'avenir, surtout en ce moment où les crises humanitaires sont de plus en plus provoquées par des conflits. La déclaration du Président du Conseil, proposée par la Suède et d'autres, indique clairement que les conflits et la violence en cours ont des conséquences humanitaires dévastatrices. En outre, ces conflits font en même temps obstacle à des interventions humanitaires efficaces, conduisant à des niveaux choquants de souffrances humaines, y compris la famine, dans ces situations. Il s'agit d'une tendance inquiétante.

Le leadership et le plaidoyer constants du Secrétaire général en faveur des interventions humanitaires et d'une action à plus long terme face à la menace de la famine ont été inestimables. Depuis son appel à l'action, la communauté internationale s'est mobilisée et les efforts humanitaires ont été intensifiés dans les quatre pays. Pourtant, comme cela a été souligné aujourd'hui, il reste encore beaucoup à faire. Je voudrais faire trois observations cet après-midi sur ce qui a été fait jusqu'à présent et sur ce qui reste à faire.

Premièrement, je voudrais rendre hommage aux femmes et aux hommes au sein des communautés locales, qui ont en première ligne des efforts visant à faire face à ces crises. Je rends également hommage aux travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour sauver leur prochain. Ils méritent notre plein appui. Nous sommes choqués par l'absence d'accès humanitaire et la persistance des attaques contre les acteurs humanitaires, ainsi que les hôpitaux, les cliniques et le personnel médical. Cette situation est inacceptable et met en danger la vie des acteurs humanitaires, tout en portant atteinte à leur capacité de sauver la vie d'autres personnes. Comme le Conseil l'a déjà souligné, le plein respect par toutes les parties du droit international humanitaire est essentiel.

Nous nous félicitons de la réponse généreuse des donateurs internationaux à l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général. Les donateurs ont pris des engagements ambitieux lors de conférences successives tenues à Oslo, à Londres et à Genève. La Suède, pour sa part, a appuyé les interventions dans les quatre pays en contribuant plus de 131 millions de dollars à titre d'aide humanitaire bilatérale. Les financements pour les interventions humanitaires, souples et à durée limitée, du Fonds central pour les interventions d'urgence, qui a déboursé 118 millions de dollars jusqu'à présent, ont également joué un rôle particulièrement important dans le lancement des interventions humanitaires.

Comme le Secrétaire général l'a dit le mois dernier, tenir la famine à distance ne signifie pas tenir les souffrances à distance. Par conséquent, nous nous félicitons de l'engagement accru des acteurs du développement dans le cadre d'une réponse plus globale visant à renforcer la résilience à long terme. Nous nous félicitons également du partenariat renouvelé, renforcé et actif entre les Nations Unies et la Banque mondiale, qui est un élément essentiel des efforts visant à briser le cycle de la vulnérabilité, des besoins et des interventions humanitaires.

Deuxièmement, même si nous ne pouvons que nous féliciter à juste titre de la réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général, nous devons également reconnaître que nous avons échoué collectivement en laissant ces crises s'aggraver jusqu'au niveau actuel, sous nos yeux. L'insécurité alimentaire généralisée et le risque de famine persistent dans ces quatre pays, ainsi qu'en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et malheureusement, dans un nombre inacceptable d'autres endroits. Ce que ces crises ont en commun, c'est qu'il ne s'agit pas d'accidents ou de catastrophes naturelles, mais de catastrophes dues à l'homme, alimentées par les conflits et la violence. Oui, nous avons besoin d'un financement accru; oui, nous avons besoin d'un accès accru; mais cela ne mettra pas fin à ces crises, pas plus que cela n'empêchera d'autres crises d'éclater. Il faut trouver des règlements politiques aux conflits qui sont à l'origine de ces crises humanitaires entièrement évitables qui décuplent les besoins et les souffrances de manière exponentielle, et qui rendent une intervention humanitaire robuste et à plus long terme d'autant plus difficile. Mettre fin à ces conflits implique également de s'attaquer à leurs causes profondes, notamment le sous-développement, les inégalités et l'exclusion, qui sont en outre exacerbées par les effets des changements climatiques. Nous devons rétablir, consolider et pérenniser la paix. Nous avons tous un rôle à jouer dans ces stratégies d'intervention à long terme – que nous soyons communautés d'accueil ou gouvernements hôtes, partenaires régionaux, donateurs humanitaires ou membres du Conseil.

Enfin, la Suède a pris l'initiative de proposer une déclaration présidentielle (S/PRST/2017/14) consacrée au risque de famine dans ces quatre environnements et à l'intervention humanitaire idoine. Nous l'avons fait parce que nous pensions qu'il était important que le Conseil de sécurité appuie de tout son poids l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général. La manière dont les conflits alimentent les crises humanitaires et empêchent la communauté humanitaire d'intervenir ne se limite aux quatre pays évoqués dans la déclaration présidentielle. Acheminer une aide humanitaire indispensable à ceux qui en ont le plus besoin est un défi auquel les organismes humanitaires sont de plus en plus confrontés tandis qu'ils s'emploient à accomplir leur travail vital.

Le Conseil de sécurité a un rôle à jouer pour faire en sorte que ces organismes puissent faire leur travail lorsqu'un conflit ayant de graves conséquences humanitaires et empêchant l'acheminement d'une aide humanitaire efficace risque de provoquer une famine. Nous sommes prêts à continuer de jouer les chefs de file sur les questions humanitaires dans les situations d'urgence complexes tout au long du reste de notre mandat au Conseil, et à collaborer avec les membres actuels et futurs pour envisager d'autres mesures du Conseil. Dans cet esprit, et à titre de première mesure, nous serions favorables à ce que le Secrétaire général fasse, début 2018, le point sur les défis qu'il nous a exposés aujourd'hui, ainsi que sur les enseignements tirés de l'expérience susceptibles d'être appliqués plus largement, et sur l'appui supplémentaire qu'il nécessite de la part du Conseil pour régler ces problèmes et prévenir de nouvelles souffrances. Nous sommes déterminés à accompagner le Secrétaire général dans ces efforts.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son exposé. Il y a huit mois, il a lancé un cri d'alarme au monde entier : la menace de famine et de voir des millions de personnes mourir de faim pesait lourdement sur les populations de la Somalie, du Soudan du Sud, du nord-est du Nigéria et du Yémen. Aujourd'hui, grâce à son appel à l'action et grâce aux efforts mondiaux qui ont suivi, la famine a été tenue à distance. Pour autant, il n'y a pas lieu de se réjouir. Comme il l'a indiqué dans son exposé, absence de famine ne signifie pas absence de besoins. Quel que soit le nom qu'on lui donne, la faim reste la faim. Dans chacun des pays que je viens de mentionner, les besoins restent colossaux – accablants, même – et plus grands encore qu'ils ne l'étaient en février.

En Somalie, plus de 3 millions de personnes se couchent la faim au ventre. Il en va de même pour plus de 5 millions de personnes dans le nord-est du Nigéria. Au Soudan du Sud, ceux qui n'ont pas de nourriture sont littéralement plus nombreux que ceux qui ont de quoi se nourrir. Plus de la moitié de la population, soit plus de 6 millions de personnes, sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Et au Yémen, comme nous l'avons entendu cette semaine (voir S/PV.8066), sur plus de 17 millions de personnes désormais en situation d'insécurité alimentaire, près de 7 millions sont au bord de la famine.

Comble de tragédie, dans ces quatre pays, ce sont les femmes, les filles et les enfants qui sont les plus durement touchés. Le Conseil le sait bien, la solution à long terme à toutes ces crises est de faire cesser et de prévenir les conflits; mais les solutions à long terme ne sont d'aucune utilité face à la faim qui tue à court terme. Il faut que l'aide parvienne rapidement aux personnes dans le besoin et nous, membres du Conseil, devons trouver la volonté politique nécessaire pour faire tomber les barrières qui, trop souvent, lui font obstacle. Il suffit de regarder le Soudan du Sud, où les combattants de chaque camp accusent les civils de nourrir l'ennemi ou d'être nourris par lui. Restrictions d'accès, obstacles bureaucratiques et attaques contre les travailleurs humanitaires continuent de retarder l'acheminement d'une assistance vitale, et plus de 1 600 incidents liés à l'accès ont été signalés depuis début 2016 – c'est-à-dire que, au moins deux fois par jour depuis près de deux ans, on refuse de laisser passer des vivres destinés à ceux qui en ont le plus besoin.

Dans le nord-est du Nigéria, c'est plus ou moins la même chose : les organismes d'aide ne peuvent pas accéder à un grand nombre de personnes dans le besoin en raison de la poursuite des combats entre Boko Haram et les forces gouvernementales. À titre prioritaire, le Gouvernement nigérian doit protéger les civils et assurer un accès humanitaire sans entrave. En parallèle et pour mettre fin au conflit, le Gouvernement doit clairement définir des mesures qui ne dépendent pas uniquement d'une action militaire. Une paix durable ne pourra être instaurée qu'en remédiant aux causes profondes de la violence.

Au Yémen, qui connaît la situation humanitaire la plus grave actuellement, la nourriture est la première des armes et le manque de nourriture le premier des tueurs. Le Conseil a été très clair cette semaine sur la nécessité d'accroître l'accès humanitaire et commercial

au Yémen et sur tout son territoire, notamment en renforçant les capacités dans tous les ports yéménites, notamment Hodeïda. Il faut également que les salaires des fonctionnaires soient régulièrement payés dans tout le pays, à commencer par les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets, afin d'endiguer l'épidémie de choléra et de maintenir les services publics essentiels.

Il n'y a qu'en Somalie que la sécheresse est partiellement responsable de la situation. Mais même là, la guerre demeure le principal facteur du déclenchement et du prolongement de la tragédie humanitaire qui s'y déroule. Les restrictions d'accès sont là encore une cause majeure de la crise, puisque des obstacles entravent l'acheminement de l'aide humanitaire aux niveaux fédéral et des États, en plus des lourdes taxes qui sont prélevées illicitement et qui limitent le rayon d'action et augmentent les coûts de livraison.

En conclusion, ce à quoi nous assistons dans tous ces pays, c'est au retour de la faim comme arme de guerre. La destruction des exploitations agricoles, des troupeaux de bétail et des marchés et le blocage de l'aide humanitaire et des produits commerciaux sont autant de tactiques délibérées visant à réduire l'accès de la population à une alimentation et à des soins de santé suffisants. Force est de reconnaître que c'est le résultat de décisions politiques. C'est pourquoi il incombe maintenant au Conseil de faire pression politiquement sur les responsables et de veiller à ce qu'ils répondent de leurs actes. Nous avons le pouvoir et le devoir d'influencer leur comportement dans le bon sens. Il est temps de dire : trop c'est trop.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé. Nous lui savons gré de son leadersip et d'avoir sonné l'alarme à propos des pays qui sont au bord de la famine aujourd'hui. Les besoins humanitaires dans le nord-est du Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen sont sans précédent. Ces pays sont aux prises avec ce qu'on a appelé le plus vicieux des cercles vicieux, dans lequel le conflit aggrave les pénuries de nourriture et de soins de santé, lesquelles à leur tour accentuent les risques sanitaires. Ces quatre pays sont confrontés à des épidémies de choléra dévastatrices. Ces fléaux, qui semblent se succéder les uns aux autres, ne sont pas le signe de la colère de Dieu mais le fait de l'homme. Dans de trop nombreux cas, ils sont dus à des dirigeants davantage intéressés par le pouvoir ou par leur enrichissement personnel que par la sûreté et la sécurité de leur peuple.

En août, le Conseil a pris acte de cette triste réalité lorsque nous avons déclaré que le problème de la famine relevait de la paix et de la sécurité internationales (S/PRST/2017/14). Ces conflits nous menacent tous. Sans accès à la nourriture, à l'eau, aux services de base et aux débouchés économiques, les populations sont plus susceptibles de se tourner vers les groupes armés et extrémistes. Les épidémies telles que le choléra peuvent se propager par-delà les frontières. Ce n'est pas la sécheresse ou une quelconque autre catastrophe naturelle qui a provoqué la plus grave crise de sécurité alimentaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Si nous sommes confrontés à un risque de famine au Yémen, au Soudan du Sud, dans le nord-est du Nigéria et en Somalie, c'est principalement parce que les combattants ne laissent pas les denrées parvenir jusqu'à ceux qui en ont besoin. Dans certains cas, on signale que les parties belligérantes tentent d'affamer des populations entières pour les forcer à se rendre. C'est horrifiant, et cela exige l'attention absolue et immédiate du Conseil.

Nombreux sont ceux qui ont répondu aux besoins d'aide d'urgence dans ces quatre pays. À l'ouverture de l'Assemblée générale, les États-Unis ont annoncé une aide supplémentaire de plus de 575 millions de dollars, ce qui porte notre contribution totale aux populations touchées par cette crise à plus de 2,4 milliards de dollars pour 2017. Nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à se joindre à nous et à apporter leur contribution. Toutefois, davantage de financements, même s'ils sont nécessaires, ne suffiront pas. Dans la plupart des cas, l'accès aux personnes désespérées constitue le principal problème. L'aide alimentaire peut être disponible, mais elle ne peut être acheminée à ceux qui en ont besoin. Cela est particulièrement vrai au Soudan du Sud, au Nigéria et au Yémen. Au Soudan du Sud, une intervention humanitaire massive a contribué à faire reculer la famine au début de l'été, mais le conflit généralisé qui sévit dans le pays laisse la moitié de la population dans une situation où elle risque de mourir de faim.

Les groupes armés et les obstacles bureaucratiques empêchent ou retardent fréquemment l'acheminement de l'aide humanitaire, et les attaques contre les travailleurs humanitaires augmentent à un rythme alarmant. Depuis 2013, 85 travailleurs humanitaires ont été tués rien qu'au Soudan du Sud – 18 ont perdu la vie cette année. Au Yémen, le peuple fait face simultanément à la pire épidémie de choléra et à la plus grande urgence

alimentaire au monde. Comme ailleurs, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus. Il n'y a pas de solution militaire au Yémen. Seul un accord politique global permettra de mettre fin durablement à la violence, mais les besoins humanitaires du Yémen ne sauraient attendre qu'un processus politique se mette en route. Toutes les parties doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer les souffrances des civils au Yémen.

Il y a des mesures concrètes qui peuvent être prises maintenant, aujourd'hui, pour faciliter l'acheminement de vivres, de carburant et de médicaments aux personnes qui en ont désespérément besoin. Afin de mettre en œuvre ces mesures, il faut d'abord renforcer les capacités en matière d'acheminement de l'aide et autoriser l'accès humanitaire à l'ensemble du Yémen. Au Nigéria aussi, les attaques menées par Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant continuent d'empêcher l'acheminement de l'aide. Les États-Unis sont pleinement engagés à travailler avec nos partenaires nigérians pour vaincre les terroristes, mais il faut absolument répondre aux besoins des 5,2 millions de Nigérians qui souffrent. Le Gouvernement nigérian doit faire davantage pour rationaliser l'acheminement de l'aide et permettre aux travailleurs humanitaires d'atteindre tous les civils dans le besoin. En Somalie, les contributions sans précédent des donateurs et la direction efficace du Gouvernement fédéral ont permis d'éviter la famine jusqu'à présent, mais la menace persiste. Là aussi, les terroristes et d'autres groupes armés entravent la réponse humanitaire.

Dans chacun de ces quatre pays, éviter la famine, cela veut dire faire en sorte que l'aide puisse être acheminée à ceux qui ont faim. Il n'y a aucune excuse pour les retards. Tous les membres du Conseil et la communauté internationale doivent faire front commun pour amener l'ensemble des acteurs sur le terrain à répondre de leurs actes. Lorsqu'ils bloquent l'aide, nous devons les dénoncer. Lorsqu'ils n'autorisent pas le passage en toute sécurité des acteurs humanitaires, nous devons insister sur le fait que ces derniers doivent pouvoir travailler sans craindre pour leur sécurité et avoir accès à toutes les populations dans le besoin.

Le travail du Conseil, c'est de promouvoir et de préserver la paix, la sécurité et les droits de l'homme. La prévention des famines est un élément important de notre mandat. La famine est à la fois le résultat de l'effondrement de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme, et le ressort de davantage de violence et d'insécurité. Nous demandons que le Conseil prête une attention soutenue à ce travail noble et nécessaire. Nous demandons que nous ne nous limitions pas aux mots ou aux dons. Nous devons aller encore plus loin pour que ceux qui empêchent l'acheminement de l'aide répondent de leurs crimes.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise se réjouit de l'organisation par la présidence française du Conseil de sécurité de cette importante séance sur la question de la famine, qui exige une réponse internationale coordonnée, efficace, durable, voire définitive.

C'est en cela que je voudrais, à mon tour, remercier le Secrétaire général António Guterres pour son importante déclaration, mais également pour ses efforts déterminés et continus afin de mobiliser la communauté internationale contre la famine.

En plus de coûter la vie à des millions de personnes, la famine favorise l'instabilité sociale et perpétue le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance à l'aide. Plus grave, dans les situations de conflit, elle accroît dangereusement la vulnérabilité des populations affectées, notamment celle des enfants, des femmes et des personnes âgées.

C'est sans doute la raison pour laquelle, au début de cette année, le Secrétaire général a sonné à juste titre l'alerte afin d'attirer l'attention de la communauté des États Membres de l'Organisation sur le sort de millions de personnes menacées par la famine dans plusieurs pays, notamment au nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud, en Somalie et au Yémen, pour ne citer que les cas les plus urgents et les plus inquiétants, avec 20 millions de personnes menacées, au total.

Cette crise humanitaire, potentiellement la pire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme avait eu à le souligner l'ancien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires s'adressant au Conseil en mars dernier (voir S/PV.7897), pourrait malheureusement empirer si nous n'agissons pas rapidement, notamment en termes d'accès, de mobilisation des financements et de solutions politiques durables.

En effet, qu'il s'agisse du Yémen, du Soudan du Sud, de la Somalie ou du nord-est du Nigéria, les défis qui se posent à l'action humanitaire sont pour l'essentiel liés à des contraintes d'accès aux personnes dans le besoin et à l'insécurité induite par les conflits. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à toutes les parties impliquées dans ces conflits afin qu'elles se conforment au droit humanitaire international, qui les oblige à

assurer la protection des civils, y compris de leurs biens, mais aussi des infrastructures civiles, et permettent un accès total et sans entraves de l'aide humanitaire.

De même, la réponse à cette crise nécessite un financement immédiat, adéquat et facilement mobilisable. À ce propos, nous nous félicitons du financement effectif de plus de 60 % des 4,9 milliards de dollars nécessaires pour répondre en urgence aux besoins identifiés au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et au nord-est du Nigéria. À ce titre, nous encourageons plus de contributions de la part des États comme du secteur privé afin de permettre la mise en œuvre complète des programmes d'assistance existants, y compris les plans de réponse humanitaire développés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

À l'entame de mon propos, j'ai évoqué la nécessité d'une réponse durable, voire définitive à la crise des famines, car ma délégation reste convaincue que le monde dispose de suffisamment de ressources, de capacités et de moyens pour éradiquer définitivement la faim et éloigner à jamais le spectre de la famine.

À notre sens, toute autre approche que celle-là, fût-elle basée sur un accès immédiat et sans entraves, un financement suffisant et disponible, ainsi qu'un engagement plus rapide et plus robuste des acteurs humanitaires et du développement, ne pourrait nous assurer que des solutions qui forcément seront limitées dans le temps et dans l'espace.

Par ailleurs, les conflits étant actuellement à l'origine de beaucoup de cas de famines, il revient au Conseil, en tant qu'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'user de tous les moyens à sa disposition pour amener les parties impliquées à s'engager de bonne foi dans la recherche de solutions politiques, seul moyen, à notre sens, pouvant permettre de mettre un terme durablement aux souffrances des populations.

En ce qui le concerne, le Sénégal, convaincu des vertus de la prévention, appelle de ses vœux des mécanismes d'alerte fiables et rigoureux, fondés sur une coopération franche avec tous les acteurs concernés, notamment les organisations régionales et sous-régionales, pour éviter autant que possible l'éclatement de conflits. En plus de cela, il importe pour ma délégation que nous œuvrions à promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, mais aussi la résolution des problèmes d'ordre économique, social et culturel.

Je voudrais, pour conclure, réitérer l'engagement du Sénégal à ne ménager aucun effort pour le succès de la mobilisation internationale et, après l'hommage que j'ai rendu tout à l'heure au Secrétaire général pour son action déterminée, remercier également les organisations et tous les acteurs de façon générale, qu'ils relèvent du système des Nations Unies ou des organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine humanitaire et en faveur des millions de victimes des situations de crise.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé très éclairant sur la dure et douloureuse réalité des souffrances causées par le risque de famine au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigeria. Dans la droite ligne de la déclaration du Président sur la famine adoptée au début du mois d'août (S/PRST/2017/14), nous félicitons le Secrétaire général de son appel vigoureux et opportun à la communauté mondiale pour réagir à ces menaces.

Parallèlement, nous saluons les efforts inlassables déployés par les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires pour atténuer les crises de grande ampleur qui touchent plus de 20 millions de personnes dans ces pays. Pourtant, malgré ces efforts, les statistiques que nous avons entendues aujourd'hui sont choquantes et devraient nous faire prendre conscience que ce à quoi nous assistons en ce moment est la pire crise enregistrée depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et la fondation même de l'ONU.

Tout en exprimant notre grave préoccupation en tant que membres du Conseil, nous devons aller au-delà des expressions de solidarité et nous attaquer sans attendre au problème au moyen de stratégies réalistes. Une des principales raisons de la famine est que tous les pays dont il est question aujourd'hui sont victimes d'un conflit armé et de violences qui sapent les moyens de subsistance, entravent l'accès aux marchés et provoquent des déplacements massifs, le tout aggravé par les changements climatiques. Il est clair que les solutions militaires ne peuvent jamais être une option car elles ne font qu'exacerber les tensions, entraînant toujours plus de tragédies et d'insécurité. De plus, il est évident que le chômage, la pauvreté, le sous-développement et l'utilisation non durable de la terre et de l'eau ainsi que l'exploitation des ressources naturelles vont accentuer le risque de famine généralisée.

La visite que le Conseil a effectuée dans la région du bassin du lac Tchad en mars 2017 et sa prochaine

visite dans la région du Sahel la semaine prochaine témoignent amplement des liens d'interdépendance qui caractérisent les crises humanitaires modernes et de la nécessité de renforcer la corrélation entre sécurité et développement. Il est clair que la réponse à la famine doit être énergique et exige de conjuguer solutions politiques et stratégies de développement à long terme. Les crises humanitaires nécessitent des milliards de dollars et le versement des contributions annoncées ne suit pas toujours. Nos appels à la mobilisation de ressources supplémentaires demeurent souvent vains, en dépit des meilleures intentions et de la volonté politique des États Membres, tout simplement parce que les demandes se multiplient à travers le monde. Il est donc primordial de coupler les fonds reçus à l'aide internationale afin de renforcer la résilience et de combler l'écart entre les sommes engagées à des fins humanitaires et celles consacrées au développement.

Notre objectif doit être de parvenir à la sécurité alimentaire, de protéger les moyens d'existence en milieu rural, et d'investir dans l'agriculture, le bétail et les moyens de subsistance autochtones. Tous ces éléments jouent un rôle de rétablissement de la paix - comme l'a décrit l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - et contribuent à réduire les tensions, surtout là où les approvisionnements alimentaires et les marchés sont mis à rude épreuve. Il faut donc encourager la sécurité alimentaire et l'agriculture à toutes les phases du cycle des conflits, ainsi qu'en période de paix prolongée.

Il a également été prouvé que soutenir les moyens de subsistance est la meilleure défense pour protéger et sauver des vies, favoriser le relèvement et accroître la résilience. Nous devrions donc chercher des moyens inventifs de fournir des semences, des programmes de transfert monétaire, des kits d'intervention rapide, des traitements et des vaccins pour protéger le bétail et prévenir les épidémies, et également de former les travailleurs communautaires. Les projets axés sur les moyens de subsistance peuvent être un bon point de départ pour rassembler les gens et faciliter les processus de paix locaux par l'entremise des groupes communautaires. Dans chacun des pays en question aujourd'hui, nous pourrions développer des programmes fondés sur le principe « travail contre rémunération » ou axés sur la nutrition et la distribution de bons à valoir sur des intrants agricoles.

Parallèlement, un accès humanitaire total, rapide et sans entrave demeure indispensable, d'où la nécessité d'un dialogue inclusif avec toutes les parties au conflit pour éliminer tous les obstacles à l'acheminement de l'aide aux populations vulnérables. Il s'agit d'un processus auquel doit participer tout le système des Nations Unies, en particulier les missions de maintien de la paix et les équipes de pays, en collaboration avec les gouvernements et les groupes armés. Nous devons également solliciter l'aide des pays voisins et des organisations régionales et leurs mécanismes afin d'intervenir rapidement, aux côtés des donateurs, des partenaires et surtout de la société civile et des populations locales. En plus de la mise en œuvre des accords de paix, nous devons chercher à rendre l'agriculture, la sylviculture et la pêche plus productives et durables afin de réduire la pauvreté rurale et de permettre des systèmes alimentaires ouverts et efficaces, de manière à accroître la résilience des populations.

M. Shen (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé. Depuis le début de l'année, plusieurs pays et régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest souffrent de graves pénuries alimentaires et même de famines à cause de la sécheresse et des changements climatiques. Le Secrétaire général, M. Guterres, a lancé un appel à l'aide humanitaire d'urgence, demandant à la communauté internationale de venir en aide aux pays touchés. La Chine apprécie hautement cette initiative du Secrétaire général, et remercie les organismes compétents des Nations Unies pour leurs efforts en vue d'atténuer les souffrances et les risques. Le Gouvernement chinois est très sensible au sort des pays et des populations touchés et a fourni rapidement une aide alimentaire d'urgence au Nigéria, au Soudan du Sud, à la Somalie et au Yémen par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux pour une valeur de 190 millions de yuans, soit environ 27 millions de dollars des États-Unis.

Grâce aux efforts énergiques de la communauté internationale, la famine a reculé et la situation humanitaire a connu une amélioration sensible dans les pays et régions concernés, mais le risque persiste et les ressources humanitaires restent très insuffisantes. La communauté internationale doit continuer à leur fournir toute l'aide nécessaire.

Premièrement, la Chine tient à souligner qu'il faut faire en sorte d'aider les pays concernés à parvenir au développement. Du fait de leur développement socioéconomique insuffisant, de nombreux pays en développement sont vulnérables aux catastrophes naturelles telles que la sécheresse et la famine, ce qui

en retour a des effets néfastes sur leur paix et leur sécurité intérieures. L'ONU doit continuer d'accroître sa contribution au développement de ces pays, de faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de les aider à accélérer leur développement socioéconomique. C'est ainsi qu'on concourra à éliminer les causes profondes des conflits et qu'on promouvra la paix durable par le développement durable.

Deuxièmement, les entités de l'ONU doivent mener leurs activités conformément à leurs mandats respectifs, mieux se répartir le travail et améliorer leur coopération. En tant qu'organe ayant la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit aider les pays et les régions concernés à régler les problèmes relatifs à la paix et à la sécurité. Partant, il doit jouer un rôle actif dans la coordination et le renforcement de la communication et de la coopération avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations internationales compétentes qui œuvrent dans des domaines tels que le développement, les secours humanitaires et l'enfance. Il faut tout particulièrement veiller à mettre pleinement à profit le rôle positif des organisations régionales et sous-régionales, et ainsi à forger des synergies au sein de la communauté internationale pour régler les divers problèmes.

Troisièmement, nous appelons la communauté internationale à défendre la notion de communauté et de destin commun de l'humanité en continuant à répondre à l'appel du Secrétaire général à fournir une assistance humanitaire aux pays et régions concernés. Ce faisant, il faut respecter le principe de l'appropriation nationale par les pays concernés et tenir compte de leurs besoins concrets, de leur niveau de développement et de leurs priorités respectives. La formulation de programmes d'assistance ciblés visant à aider les pays touchés à améliorer leur capacité de production, de stockage, de transport et de transformation des aliments et à améliorer la nutrition des enfants contribuerait à renforcer leur aptitude à produire eux-mêmes des denrées alimentaires, tandis que nous continuerions de leur livrer des vivres à titre d'aide d'urgence.

La Chine est prête à collaborer avec le reste de la communauté internationale pour aider les pays et les populations touchés à surmonter cette période difficile et contribuer à la réalisation de la paix, de la sécurité et du développement durable dans le monde.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son exposé d'aujourd'hui sur la situation humanitaire dans les quatre régions à l'examen et pour son leadership personnel dans les efforts déployés pour répondre à la crise. Nous avons déjà débattu séparément de la situation humanitaire dans chacun des quatre pays concernés mais la présente séance d'information nous donne l'occasion d'examiner de manière globale le niveau sans précédent des besoins humanitaires et la menace de famine auxquels sont confrontés le Yémen, la Somalie, le Soudan du Sud et le nord-est du Nigeria, dont la situation appelle une réponse globale. À moins que des mesures urgentes et concertées ne soient prises par la communauté internationale, des millions de vies seront gravement menacées. Bien sûr, nous comprenons que les causes profondes et la gravité de la situation varient d'une région à l'autre. C'est pourquoi nous estimons que la réponse humanitaire doit être adaptée aux spécificités de chaque situation.

Un dénominateur commun à ces quatre situations toutefois est l'impact dévastateur des changements climatiques. Ceci, ajouté aux conflits violents en cours, a laissé de nombreuses personnes au bord de la famine. Pareille tendance - une crise humanitaire exacerbée par un conflit et causée par le climat - constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité mondiales et pour les objectifs en matière de développement. C'est pourquoi il faut déployer des efforts concertés et mener une action mondiale urgente. Il est par conséquent extrêmement important de mobiliser l'appui nécessaire pour fournir une assistance vitale à ceux qui en ont besoin à court terme et d'investir pour renforcer la résilience à long terme.

En outre, il est indispensable d'assurer un accès humanitaire sûr et durable pour faciliter l'acheminement de l'aide, et de mettre fin à la violence armée par le biais d'un dialogue politique global, car en l'absence de paix et de sécurité, l'aide humanitaire aura un impact limité. Nous tenons à souligner l'importance de garantir la sûreté et la sécurité des opérations humanitaires et de leur personnel. Les acteurs humanitaires sont confrontés à des défis considérables, risquant notamment leur vie pour apporter de l'aide aux personnes dans le besoin. Il est extrêmement important de garantir un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire afin d'assurer une intervention efficace en la matière, et il faut à cet égard exiger la coopération de toutes les parties aux divers conflits.

Tout en appréciant ce qui a été accompli jusqu'à présent par la communauté internationale pour tendre la main à ceux qui ont besoin d'une assistance urgente et éviter une catastrophe humanitaire, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire. Il est urgent de redoubler d'efforts pour fournir une aide humanitaire vitale et aider les populations du Yémen, du Soudan du Sud, de la Somalie et du nord-est du Nigéria. Le déficit de financement dans ces quatre régions est énorme, et nous appelons la communauté internationale à fournir des ressources supplémentaires et à trouver le financement nécessaire pour les efforts de secours. Il importe également que les engagements pris et les promesses faites dans divers forums internationaux soient honorés et respectés.

Enfin, nous apprécions les efforts entrepris dans des circonstances extrêmement difficiles par l'ONU et ses partenaires humanitaires. Nous restons prêts à appuyer l'appel du Secrétaire général à prendre des mesures pour éviter la famine dans les pays touchés par un conflit, et l'encourageons à continuer de lancer une alerte rapide lorsqu'un conflit qui conduit à une situation humanitaire effroyable et empêche une réponse humanitaire efficace risque également de provoquer une famine.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de sa présence et de son exposé, et plus particulièrement de la clarté de son message et de sa proposition.

La situation humanitaire au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria est certainement alarmante. Les crises dans ces régions affectent des communautés fragiles qui connaissent des conflits très graves et sont menacées par des groupes terroristes, et de plus, ces zones sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques. Soyons clairs. La planète produit plus qu'assez de nourriture pour répondre aux besoins de toute la population mondiale. Ce sont les actions de l'homme qui génèrent des crises humanitaires sans précédent, à savoir des conflits armés qui entraînent le déplacement de populations et la destruction des infrastructures de production et de leurs circuits de distribution alimentaire.

Nous devons répondre d'urgence à la gravité de la situation humanitaire en Somalie, qui a été exacerbée par des années de conflit et d'insécurité qui ont le potentiel de faire dérailler l'évolution de la situation politique et de la légitimité des institutions fédérales et étatiques. Il faut redoubler d'efforts concertés pour répondre aux besoins immédiats et renforcer la résilience à l'avenir.

En ce qui concerne le Yémen, la violence engendrée par le conflit armé et la paralysie du processus de paix infligent d'immenses souffrances aux civils yéménites. Chaque jour qui passe, ces souffrances compromettent davantage la situation humanitaire dans le pays, qui est au bord de l'effondrement et est menacé par la famine, la propagation de l'épidémie de choléra et les difficultés d'accès de l'aide. Les trois années de conflit au Yémen ont entraîné une situation humanitaire catastrophique et la crise alimentaire la plus grave du monde. Des millions de personnes ont besoin d'assistance – nourriture, eau et médicaments – pour survivre.

Ce sont les civils qui paient de leur vie le plus lourd tribut de la guerre. Il est possible de mettre un terme aux souffrances causées par cette crise, qui a été déclenchée par l'homme. Toutefois, cela ne sera possible que lorsque les parties retourneront à la table de négociations, sans conditions préalables et de bonne foi, et conviendront de mettre fin au conflit armé. Rappelant les dispositions de la résolution 2286 (2016), nous soulignons que les attaques aériennes contre des écoles et des hôpitaux, où se trouvent les civils innocents les plus vulnérables, sont odieuses et inacceptables. Nous réaffirmons une fois de plus que les rebelles du Yémen ne contrôlent pas l'espace aérien, ce qui signifie que ces attaques sanglantes sont perpétrées par d'autres forces. Malheureusement, lorsque ces attaques se produisent, elles compromettent l'avenir de l'ensemble de la société yéménite, en particulier celui des enfants. Les violations généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme qui ont été commises par toutes les parties belligérantes sont malheureusement devenues monnaie courante au Yémen.

En ce qui concerne la crise en Soudan du Sud, l'ancien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, a déclaré au Conseil en mars dernier que la famine subie par la population est causée par l'homme (voir S/PV. 7897). Ceux qui engendrent et perpétuent le conflit dans ce pays sont complices de la famine de la population.

Il y a une crise multidimensionnelle dans le nord-est du Nigéria, de nombreux facteurs semant les germes de l'instabilité dans la région. Les changements climatiques dans une région qui dépend pour son économie des activités agricoles, la sécheresse et la menace terroriste de Boko Haram causent encore plus

de ravages dans une zone où 5 millions de personnes souffrent de l'insécurité alimentaire.

Nous avons dit que ces situations sont créées par l'homme. Par conséquent, il appartient également à l'homme – à nous tous – de mettre fin à ces souffrances et également d'identifier les responsables et de veiller à ce qu'ils soient tenus responsables de leurs actes.

Si le Conseil me le permet, je voudrais souligner que, outre les civils innocents qui souffrent de la famine, une autre des victimes de ces horreurs est notre propre sensibilité. Je voudrais demander à mes collègues de réfléchir aux mots que nous utilisons pour renvoyer à cette situation, d'écouter ces mots. Nous avons pris l'habitude d'utiliser des euphémismes aseptisés qui nous protègent de la dure réalité. Aujourd'hui, nous parlons assez souvent de l'insécurité alimentaire – mais ce que nous disons, c'est qu'il n'y a pas de nourriture. Nous parlons souvent d'une insécurité alimentaire grave – mais ce que nous disons, c'est que certaines personnes sont au bord de la famine. Ou bien, nous disons qu'il y a des gens qui souffrent de crises de subsistance. En fait, ce que nous disons, c'est qu'ils n'ont pas le minimum élémentaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Nous devons cesser d'être indifférents à ces fléaux.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général pour son exposé complet et pour sa volonté exceptionnelle de traiter la question à l'examen.

Le niveau sans précédent des besoins humanitaires mondiaux, illustrés par les crises alimentaires qui affligent plus de 20 millions de personnes au Yémen, en Somalie au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria, est une question urgente. Les conflits et la violence dans ces pays entravent une réponse humanitaire efficace à court et à long terme et, par conséquent, sont la principale cause de la faim.

La situation en Yémen est particulièrement alarmante. Des millions de personnes dans le pays sont confrontées à une triple menace : des pénuries alimentaires, le choléra et la violence. Quinze millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène et les services de santé, et 7 millions sont exposées au risque de famine. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires, qui fournissent une aide vitale au peuple yéménite. Nous apprécions en particulier les efforts déployés par le Programme alimentaire mondial, qui a fourni une aide à 7 millions de personnes pendant le seul mois d'août. Nous exhortons les parties à garantir un acheminement permanent de fournitures humanitaires et commerciales.

Nous sommes tout aussi préoccupés par le sort des millions de Somaliens qui ont besoin d'une aide du fait de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire, des conflits armés et des facteurs climatiques. En conséquence, près de la moitié de la population somalienne, dont une majorité de femmes et d'enfants, a besoin d'une aide humanitaire. Outre les vivres, même l'eau est devenue un luxe pour 4,5 millions de personnes.

L'Ukraine salue les efforts collectifs déployés par les acteurs humanitaires pour atténuer les conditions de famine au Soudan du Sud. Cependant, cela ne signifie pas que l'insécurité alimentaire a disparu. Un nombre record de personnes, 1,7 million, sont toujours au bord de la famine dans ce pays.

Un autre exemple de région en situation d'insécurité alimentaire aiguë, c'est le nord-est du Nigéria. Durant la visite effectuée par le Conseil de sécurité dans le bassin du lac Tchad, nous avons pu nous rendre compte par nous-mêmes de ce problème, dont les causes profondes sont complexes et sont liées à l'insécurité, au terrorisme, aux changements climatiques et aux problèmes de développement.

La facteur principal qui prive les populations locales d'accès ne serait-ce qu'aux services essentiels, c'est la violence. En d'autres termes, les crises alimentaires actuelles qui se déroulent devant nos yeux sont avant tout provoquées par l'homme, ce qui signifie qu'elles pourraient tout à fait être prévenues si les êtres humains ne se comportaient pas de manière irresponsable. Sur la base de cette considération, nous saluons et appuyons pleinement les efforts conjoints que déploient le Conseil de sécurité et le Secrétaire général pour explorer toutes les options envisageables en vue de mettre fin aux conflits susmentionnés, notamment en éliminant leurs causes profondes de manière globale et durable. Dans le même temps, nous regrettons que dans les zones de conflit au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigéria, les parties refusent trop souvent de garantir un accès durable et sans entrave pour l'acheminement d'une aide alimentaire vitale et d'autres formes d'aide humanitaire.

Nous appelons toutes les parties à des conflits armés à respecter et protéger les civils. Il importe également de rappeler que l'obligation de respecter le droit international humanitaire incombe non seulement

aux parties à des conflits, mais également à ceux qui ont de l'influence sur elles. L'autre impératif c'est la sécurité du personnel humanitaire dans les pays touchés par des conflits. Nous appelons donc toutes les parties à respecter et à protéger les installations et le personnel médicaux et éducatifs.

L'Ukraine apprécie vivement les efforts que déploie la communauté internationale pour promouvoir le relèvement et la résilience à long terme des pays en question. Elle se tient prête à contribuer à cette entreprise vitale pour maintenir la famine et la souffrance humaine à distance.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général de son exposé et de sa détermination à régler des problèmes aussi importants que les famines dans ces quatre pays.

L'Italie demeure profondément préoccupée par le niveau dévastateur d'extrémisme, d'instabilité, de violence et d'hostilité qui marque actuellement le paysage mondial et qui a donné lieu à des conditions de famine, principalement dans quatre régions du monde : le Soudan du Sud, la Somalie, le Yémen et le nord-est du Nigéria. Plus de 20 millions de personnes sont touchées. Pour parler clairement, il se pourrait que cette crise humanitaire soit la plus grave que le monde ait connue, et elle a des effets particulièrement dévastateurs sur les plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Depuis la dernière fois que nous avons abordé ces questions au Conseil de sécurité, dans le cadre de la réunion co-organisée selon la formule Arria par l'Italie avec d'autres partenaires en juin, et depuis l'adoption d'une déclaration présidentielle en août (S/PRST/2017/14), la situation ne s'est pas améliorée. Au contraire, en dépit du fait que la famine est contenue au Soudan du Sud, le nombre de personnes qui souffrent de l'insécurité alimentaire a atteint le nombre record de 800 millions au niveau mondial. Nous n'avons donc plus de temps à perdre si nous voulons prévenir les pires effets de telles crises et contrecarrer ceux qui se manifestent déjà. L'Italie a toujours été convaincue de la nécessité d'adopter une approche consolidée et multidimensionnelle face à ces problèmes.

Premièrement, il est clair que ces famines sont les conséquences de crises alimentées par des conflits déclenchés par les humains. Cependant, comme nous l'affirmons depuis longtemps, nous estimons qu'il faut également prêter attention à la corrélation entre les conflits et l'insécurité alimentaire. Nous devons comprendre que l'insécurité alimentaire peut aggraver la violence, prolonger les conflits et contraindre des populations à se déplacer. En particulier, le rôle de insécurité alimentaire en tant que cause profonde des migrations forcées a récemment été mis en exergue dans le rapport du Programme alimentaire mondial intitulé « Aux racines de l'exode : sécurité alimentaire, conflits et migration internationale ».

À cet égard, nous devons accentuer nos efforts pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires menacés, et ce afin de diminuer leur vulnérabilité face à d'éventuels chocs futurs, et honorer ainsi l'engagement que nous avons pris en mai au Sommet du Groupe des Sept organisé à Taormina sous présidence italienne. À cet égard, je rappelle également la tenue la semaine dernière à Rome un séminaire sur les conflits et la faim, qui a été co-organisé par l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, dans le cadre d'un cycle de séminaires en trois parties visant à mettre en évidence le lien entre les conflits et la sécurité alimentaire en tant que facteur clef pour lutter efficacement contre ces problèmes dans le cadre d'une approche globale.

Deuxièmement, en ce qui concerne la méthodologie, nous sommes convaincus de la nécessité que le Conseil appuie ces efforts et y participe en créant des mécanismes d'alerte rapide et en prenant des mesures concrètes afin de rompre le cycle de la violence et de garantir un accès humanitaire sans entrave ainsi que le versement immédiat des fonds promis. Dans le cas particulier des quatre famines, je tiens à rendre hommage à l'esprit d'initiative et au dynamisme du Secrétaire général, qui a joué son rôle en avertissant rapidement le Conseil dans des lettres datant de février et de juin. Si nous sommes parvenus à réagir avec une certaine efficacité et en temps voulu aux crises en cours, nous le devons en grande partie à son initiative.

Troisièmement, d'un point de vue plus large, l'Italie estime que l'engagement croissant manifesté par le Conseil de sécurité cette année en faveur de l'action humanitaire constitue une avancée dans la bonne direction, car cela relève du mandat du Conseil en raison des vastes répercussions de ces questions sur la paix et la sécurité internationales. Nous devons suivre une démarche holistique en ce qui concerne l'examen des

questions de paix et de sécurité, et nous encourageons donc les membres à continuer de faire de ces questions des priorités du Conseil. Ce doit également être le cas à l'avenir, et il serait souhaitable que le Secrétaire général présente un nouvel exposé au Conseil d'ici quelques mois.

Enfin, je conclus par une pensée qui m'a traversé l'esprit alors que j'étais en chemin pour participer à la présente séance. Je pensais, en balayant du regard la ville de New York, après avoir fait un excellent déjeuner, que nous allions nous réunir dans cette salle pour parler de la famine et de la faim, et cela m'a fait l'effet d'une de ces piqûres de rappel que ressentent parfois les membres du Conseil. Il est vrai que nous abordons un grand nombre de crises en ces lieux, mais c'est au bout du compte un domaine dans lequel nous pouvons avoir un impact réel.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Premièrement, nous tenons à remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, de l'important exposé qu'il a présenté. Nous saisissons également cette occasion pour le remercier de son engagement personnel et de son action déterminée dans ce domaine.

L'aggravation de l'insécurité alimentaire et du risque de famine au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigéria est inquiétante, non seulement parce que la vie de plus de 30 millions de personnes est en jeu, selon les chiffres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, mais également parce que la crise humanitaire est la conséquence de conflits en cours et d'une violence générée par les humains, qui ont des répercussions sur la vie et les droits de millions de personnes prises au piège de ces conflits.

Malheureusement, le nombre de victimes et de personnes touchées qui ont été contraintes de quitter leurs foyers et leurs moyens de subsistance pour échapper à la violence vient grossir les rangs des personnes déplacées de force dont le nombre est alarmant – plus de 65 millions de personnes à l'échelle mondiale, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Bien entendu, d'une part, ce flux constant de personnes déplacées de force a provoqué une cessation de l'activité agricole et de la production alimentaire, ce qui a des répercussions sur l'approvisionnement durable en aliments de base, et d'autre part, il a des conséquences profondes sur la disponibilité et le prix de ces aliments sur les marchés locaux. Dans plusieurs cas, la situation est aggravée par le fait que les parties aux conflits imposent des restrictions sur les voies de transit, dans les ports et les aéroports par lesquels sont importés des aliments et l'aide humanitaire pour répondre aux besoins de la population.

Les changements climatiques sont assurément un facteur déterminant qui nuit à la capacité des pays en crise à lutter contre l'insécurité alimentaire. Cependant, comme cela a été souligné, l'insécurité alimentaire est exacerbée par l'instabilité transversale que génèrent les conflits, lesquels alimentent la spirale qui prolonge l'instabilité.

Il faut également tenir compte du fait que le coût humanitaire élevé des conflits va de pair avec les politiques de guerre et les énormes dépenses de guerre qu'elles représentent, au détriment de la population, et qui, malheureusement, perpétuent le cycle de la pauvreté, des besoins et des affrontements. Cette inégalité est immorale et intolérable. S'il y a une famine, ce n'est pas par manque de nourriture, mais par manque de volonté politique des parties de surmonter leurs différends. À cet égard, nous lançons un appel pressant au Conseil et à l'ensemble des membres pour qu'ils maintiennent une position ferme et unanime lorsqu'ils considèrent les actes et les campagnes de guerre qui aggravent les crises dans les quatre pays mentionnés, et qui engendrent une instabilité désastreuse qui pèse sur la vie de millions de personnes innocentes. De même, nous réaffirmons aux parties et aux acteurs en conflit qu'ils doivent permettre et garantir la sécurité et l'intégrité des installations et du personnel humanitaires qui ne sauraient être identifiés comme cibles militaires sous aucun prétexte, et qu'ils doivent également et toujours observer les principes du droit international humanitaire.

Nous pensons que les causes multiples et complexes des crises humanitaires dans les trois pays mentionnés et dans le nord-est du Nigéria requièrent une réponse intégrale, coordonnée et soutenue de la part de la communauté internationale, qui doit se concentrer, d'une part, sur la prise de mesures préventives face aux alertes rapides émises par le Secrétaire général quand existe le risque qu'un conflit ayant des conséquences humanitaires n'entraîne une famine; et d'autre part, sur l'appui et le renforcement du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de mettre en place des mécanismes de prévention et de résilience face à l'apparition d'une crise. À cet égard, nous exprimons notre plein appui aux initiatives prises par le Secrétaire

général pour faire face aux obstacles qui entravent actuellement nos efforts visant à contrer le risque de famine qui menace le Yémen, le Soudan du Sud, la Somalie et le nord-est du Nigéria.

Enfin, nous pensons qu'un effort conjoint de la communauté internationale et un travail coordonné des organismes des Nations Unies, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la FAO, entre autres, sont essentiels pour apaiser la situation humanitaire délicate que ces pays connaissent. À cet égard, nous saisissons également cette occasion pour exprimer notre appui et rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires qui, souvent, mettent leur propre vie en danger pour aider les autres.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son exposé sur les efforts internationaux visant à prévenir la famine et à y répondre dans les régions touchées par les conflits au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria. Je salue les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une action d'alerte rapide contre la famine au début de cette année.

En Somalie, la crise ne se limite pas à la famine; elle comporte aussi un grand nombre d'aspects liés à la politique et à la sécurité, compte tenu du nombre croissant de déplacés et la concurrence qui en a résulté pour des ressources naturelles limitées, ce qui finira par menacer les progrès récents mais fragiles accomplis en Somalie sur les plans de la politique et de la sécurité. Nous sommes également préoccupés par les obstacles qui entravent l'accès humanitaire aux personnes touchées par la crise dans diverses parties de la Somalie, imposés en particulier par le mouvement terroriste des Chabab. Il faudra redoubler d'efforts pour appuyer les institutions somaliennes, non seulement pour mettre en place les mécanismes nécessaires pour faire face à ces crises humanitaires, mais aussi pour prévenir ces crises, mettre en place des dispositifs d'alerte rapide et y répondre.

Au Soudan du Sud, bien que des facteurs économiques combinés à des facteurs climatiques aggravent la situation humanitaire dans le pays, cette détérioration s'explique directement et principalement par le cercle vicieux de la violence et des conflits armés. Les parties au conflit ont donc l'obligation juridique et éthique de cesser toutes formes de violence, de respecter le droit international et les principes internationaux pertinents vis-à-vis des civils ainsi que de contribuer à permettre un accès rapide, sûr et sans entrave de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud aux régions touchées. Le Soudan du Sud a besoin de l'appui des donateurs internationaux et de la communauté internationale tout entière, étant donné que les ressources disponibles pour faire face à l'aggravation de la crise humanitaire ne sont toujours pas suffisantes. Nous sommes convaincus que les opérations de secours humanitaires ne peuvent pas être une solution durable à la crise et qu'il ne sera possible de mettre fin à la situation humanitaire qui continue d'affliger les civils au Soudan du Sud que par un processus politique inclusif qui ouvre des perspectives pour une solution fondée sur l'Accord de paix.

L'Égypte surveille avec inquiétude la situation d'insécurité alimentaire urgente au Yémen, notamment en raison du danger supplémentaire que représente l'épidémie de choléra. Ces tragédies peuvent en partie être imputables au refus continu des houthistes de participer sérieusement aux efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'ONU pour trouver un règlement politique à la crise. Nous réaffirmons l'importance de parvenir à un règlement politique qui puisse conduire à des solutions durables à la myriade de défis humanitaires auxquels fait face le Yémen. Les contributions internationales en faveur du plan d'intervention humanitaire doivent être intensifiées, et dans le même temps, il faut faire pression sur les houthistes pour qu'ils autorisent le passage en sécurité de biens humanitaires à travers le Yémen.

Au Nigéria, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer sa réponse nationale et tenter de trouver une solution à la crise humanitaire dans le nord-est du pays. Le Gouvernement a facilité l'accès humanitaire aux zones touchées, versé des contributions financières en réponse à leurs besoins, géré un grand nombre de réfugiés et de déplacés et élaboré un plan intégré pour une réponse humanitaire, à savoir le plan Buhari pour la reconstruction du nord-est du Nigéria sur les plans humanitaire, de la sécurité et du développement. Nous exhortons la communauté internationale des donateurs à agir rapidement pour honorer les promesses qu'elle a annoncées à la Conférence humanitaire d'Oslo sur le Nigéria et la région du lac Tchad, tenue au début de cette année, afin d'éviter que la situation humanitaire dans le nord-est du Nigéria ne s'aggrave.

Malgré le succès de nos efforts collectifs visant à prévenir la famine, la crise n'est pas encore terminée. Dans ces régions, des millions de personnes, en particulier des

femmes et des enfants, ne peuvent toujours pas satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. La crise due à la famine a mis en lumière l'importance d'améliorer la coordination de l'aide humanitaire et d'intensifier les dispositifs d'alerte rapide de l'ONU. Les famines ne sont pas le fruit du hasard. En fait, elles sont évitables.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie convient que nous ne pouvons pas tolérer le fait que 108 millions de personnes dans le monde, dont 52 millions d'enfants, souffrent de la faim. Nous appuyons la volonté du Secrétaire général d'élaborer une stratégie pour s'attaquer à ce défi, ainsi que les projets des institutions spécialisées des Nations Unies en ce sens. Nous pensons que le succès de notre lutte commune dépendra largement, entre autres choses, de notre capacité d'identifier correctement les causes sous-jacentes de cette question.

Nous estimons que l'hypothèse selon laquelle la famine est due essentiellement au conflit est extrêmement simpliste. La déclaration du Président (S/PRST/2017/14) adoptée en août indique d'ailleurs à juste titre que les conflits ne sont qu'une des principales causes de la famine. Ce serait une erreur que d'occulter les autres causes tout aussi voire plus évidentes encore que sont la volatilité des marchés mondiaux des denrées alimentaires, la stagnation économique mondiale, la lenteur des progrès pour parvenir à une offre et une demande durables, le manque d'accès à la technologie en matière d'exploitation et d'industrialisation agricoles, la faiblesse des investissements, le sous-développement, la pauvreté et les inégalités. Nous pensons que faute de tenir pleinement compte de ces facteurs, une stratégie efficace n'est guère possible.

À notre avis, le rapport annuel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* 2017, dont a parlé le Secrétaire général aujourd'hui, appuie solidement cet argument. Il est dit clairement dans ce rapport que sur les 815 millions de personnes sous-alimentées dans le monde, 489 millions vivent dans des pays touchés par un conflit, ce qui signifie que les 320 millions restant ne vivent pas dans de tels pays mais souffrent quand même, et parfois de manière plus aiguë, de pénuries alimentaires. Au passage, ce rapport contient un autre chiffre intéressant, à savoir que la prévalence de la faim dans les pays en proie à un conflit n'est que de 1,4 à 4,4 % plus élevée que dans les autres pays.

Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il nous faut prêter une attention moindre au problème de la faim et de la famine dans les pays en conflit. Mais nous pensons que pour améliorer sérieusement la sécurité alimentaire, il faut mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, garantir une production agricole viable, utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles et améliorer l'efficacité et les pratiques modernes à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Un des défis actuels consiste à intégrer la question d'une nutrition équilibrée dans les stratégies de développement socioéconomiques globales. À cet égard, les entités compétentes des Nations Unies – la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole – ont un rôle important à jouer. Toutes ces questions sont débattues de façon approfondie et productive à l'Assemblée générale.

La Russie, qui est un grand producteur et exportateur de denrées alimentaires, contribue de façon significative à la sécurité alimentaire mondiale et régionale. De concert avec les principaux organismes internationaux, y compris l'ONU, nous mettons en œuvre un projet de développement conçu pour assurer la sécurité alimentaire et la production agricole durable dans les pays qui en ont besoin. Au cours des 10 dernières années, la Russie a fourni une assistance alimentaire – 650 000 tonnes de denrées alimentaires – à plus de 110 États. En outre, chaque année durant cette dernière période, la Russie a mené plus de 45 opérations humanitaires pour fournir une assistance humanitaire d'un montant de 120 millions de dollars environ. Nous considérons le PAM comme un des grands canaux par lesquels fournir une assistance alimentaire à ceux qui en ont besoin, et l'aide fournie annuellement par la Russie via le PAM dépasse les 30 millions de dollars. Nous fournissons aussi une aide humanitaire importante par l'entremise de l'Organisation internationale de protection civile, également pour un montant de 30 millions dollars. Entre autres pays ayant bénéficié d'une aide alimentaire russe délivrée par le PAM en 2017, on peut citer le Tadjikistan, le Kirghizistan, la République populaire démocratique de Corée, la Syrie, la Palestine, la Namibie, le Kenya, l'Iraq et la Jordanie.

La Russie déploie des efforts considérables pour financer, par l'intermédiaire de la FAO, des programmes d'alimentation scolaire et d'autres projets pertinents dans différents pays d'Asie centrale. Il va sans dire que nous considérons qu'il importe au plus haut point de venir en aide aux pays confrontés de façon aiguë à la faim et à la famine, notamment le Yémen, la Somalie

et le Soudan du Sud. Ces quatre dernières années, la Russie a fourni à ces pays, par le biais du PAM, une aide alimentaire d'un montant de 8 millions de dollars. Depuis 2015, nous avons acheminé quelque 110 tonnes d'articles humanitaires au Yémen, notamment grâce à deux vols affrétés par le Ministère russe des situations d'urgence en juillet dernier. La Russie entend continuer de contribuer activement aux efforts internationaux pour trouver une solution globale au problème de la faim dans le monde.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, de son exposé instructif. Je voudrais aussi remercier l'ONU d'avoir organisé, à New York le mois dernier et de concert avec la Banque mondiale, une manifestation de haut-niveau pour prévenir et lutter contre la famine.

Le Japon est profondément préoccupé par le fait que le Yémen, le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud et d'autres pays demeurent en situation d'insécurité alimentaire grave. L'acheminement rapide d'une aide humanitaire est vital pour les personnes en proie à la famine. Comme le Conseil l'a souligné au mois d'août dans sa déclaration présidentielle (S/PRST/2017/14), le conflit et la violence sont hélas une des causes majeures de l'insécurité alimentaire dans la plupart des situations dont nous parlons aujourd'hui. Les conflits détruisent les moyens de subsistance et la production de vivres, forcent les populations à fuir, et entravent la distribution des produits alimentaires. En outre, ils empêchent les personnes ayant désespérément besoin d'aide d'avoir accès à l'assistance humanitaire et, dans certains cas, la famine est devenue partie intégrante de stratégies délibérées visant à gagner ou à préserver un contrôle politique ou un avantage militaire. Je voudrais souligner de nouveau que le Conseil se doit de se pencher sur ces problèmes et d'aider à atténuer, régler et, si possible, prévenir les crises alimentaires.

À cet égard, il nous faut élaborer une réponse plus robuste à moyen et long terme. La communauté internationale doit renforcer les mesures visant à remédier aux causes profondes des conflits, non seulement en mettant en place des action après le conflit, mais aussi en mettant davantage l'accent sur la prévention des conflits et leur récurrence. À cette fin, le Japon insiste sur le lien qui existe entre action humanitaire, développement et paix. Outre la fourniture d'une assistance humanitaire d'urgence, le Japon offre aussi une coopération au service du développement afin d'encourager l'autosuffisance à moyen et long terme. Durant la phase qui suit le conflit, nous fournissons également une aide en matière de consolidation de la paix et de prévention d'un nouveau conflit, ainsi que pour réduire la pauvreté et favoriser le développement économique. Par exemple, en Ouganda qui accueille un grand nombre de réfugiés sud-soudanais, outre la fourniture d'une assistance humanitaire d'urgence, le Japon mène des projets d'assistance technique dans le domaine de la riziculture et de la formation professionnelle par l'entremise de l'Agence japonaise de coopération internationale et des organisations internationales. La synergie entre ces projets vise à promouvoir l'autonomisation des réfugiés, à aider les communautés et à préparer les réfugiés à un rapatriement sans heurt. Nous pensons qu'une telle assistance facilitera le développement du Soudan du Sud et aidera à la stabilité du pays une fois les réfugiés rentrés chez eux, ce qui contribuera en retour au renforcement de ses capacités de consolidation de la paix et de prévention des conflits à l'avenir.

En guise de première mesure pour mettre en pratique cette stratégie de lutte contre la famine, le Japon a décidé, en décembre, d'accorder une nouvelle subvention d'urgence d'un montant de 11 millions de dollars au Soudan du Sud, à la Somalie, au Yémen et au nord-est du Nigéria. Cette somme servira au renforcement des capacités des populations locales, par exemple aux fins de la lutte phytosanitaire et des contrôles nutritionnels, en plus de l'aide humanitaire d'urgence. Le Japon va prendre d'autres mesures, en gardant à l'esprit la corrélation qui existe entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, afin d'aider les pays en proie à la famine à surmonter les crises humanitaires et à instaurer une paix durable.

Bien que la déclaration présidentielle d'août se concentre avant tout sur quatre pays, d'autres sont également en situation d'insécurité alimentaire grave. La déclaration du Président prie le Secrétaire général de donner rapidement l'alerte lorsqu'un conflit ayant de graves conséquences humanitaires et empêchant l'acheminement d'une aide humanitaire efficace risque de provoquer une famine. Nous continuons à compter sur les efforts déployés par le Secrétaire général à cet égard pour que nous puissions agir rapidement et efficacement pour remédier aux risques de famine et faire en sorte que nos efforts contribuent à la paix et à la sécurité à long terme.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Secrétaire général, pour avoir été le premier à nous alerter, en février dernier, sur la situation humanitaire dramatique de près de 20 millions de personnes en Afrique et au Yémen, au bord de la famine. La mobilisation du Secrétaire général a été essentielle pour susciter l'action rapide de la communauté internationale, qui a permis de contenir la crise et d'éviter le déclenchement de famines massives dans les pays concernés.

Le lien entre paix et sécurité internationales, d'une part, et famine, d'autre part, est à la fois avérée et documentée. La situation humanitaire du Soudan du Sud, du Nord-est du Nigéria, du Yémen et de la Somalie choque la conscience collective et l'illustre tristement : 60 % des personnes touchées par l'insécurité alimentaire le sont dans des zones de conflit. C'est dire combien c'est bien de la responsabilité du Conseil de sécurité de continuer à se saisir activement de ce sujet. C'est la raison pour laquelle la France a pris l'initiative d'organiser en juin dernier, pour la première fois, une réunion selon la formule Arria sur cette question du lien entre la famine et les conflits, avec la Banque mondiale, dont l'engagement doit être salué. De nombreux États membres du Conseil nous ont rejoints dans cette initiative. Nous avons ensuite, avec la Suède et le Royaume-Uni, élaboré ensemble une déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2017/14), qui a été adoptée l'été dernier.

Je suis particulièrement reconnaissant au Secrétaire général de continuer à nous mobiliser, en nous rendant compte aujourd'hui de l'évolution de la situation. De nombreux points ont été déjà soulignés par les intervenants précédents. Je ne veux pas revenir sur les éléments importants qu'ils ont évoqués. Je m'en tiendrai pour ma part à cinq enseignements principaux en forme d'exigences. Le premier enseignement est que la malnutrition, conséquence de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et d'un développement insuffisant, fragilise les populations les plus vulnérables et aggrave encore l'ampleur de ces tragédies. Les situations d'insécurité alimentaire chronique créent un terreau favorable au déclenchement de famines lorsque des situations de crise surviennent. La conclusion opérationnelle est que le combat contre l'insécurité alimentaire doit aussi être une priorité pour nous tous.

Le deuxième enseignement est qu'il n'aurait pas été possible de faire face à l'ampleur des besoins sans une réponse forte, coordonnée et rapide de la communauté internationale. Mais soyons lucides, autant que vigilants. Nous ne sommes pas au bout du chemin, loin de là. Nous devons poursuivre et accentuer notre mobilisation sur le terrain du financement de l'aide alimentaire et de l'aide humanitaire en particulier.

Le troisième enseignement est que sans accès humanitaire sécurisé, complet et sans entrave, nos efforts pour éradiquer la famine dans les zones de conflit seraient vains. Les entraves à l'accès humanitaire, les attaques à l'encontre des personnels humanitaires, le fait que la faim soit encore trop souvent utilisée comme une arme de guerre doivent être rapportés, documentés et condamnés avec la plus grande fermeté. Je rappelle que ces actions peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international et doivent être poursuivis comme tels en justice. La pratique moyenâgeuse des sièges, pour affamer des villes entières, comme on l'a vu en Syrie, constitue la forme extrême de ces pratiques barbares. Le Conseil doit donc redoubler d'efforts sur ces questions et y apporter des réponses concrètes.

Le quatrième enseignement est que ces famines sont, dans une large mesure, des catastrophes humanitaires créées par l'homme. Seules des solutions politiques permettront, dans ce contexte, de soulager durablement les populations. C'est donc au Conseil qu'il appartient de trouver des solutions politiques pérennes aux conflits qui aggravent l'insécurité alimentaire des populations.

Enfin, le cinquième enseignement, c'est la justesse de notre conception commune du continuum. Prévenir et lutter contre les famines, c'est à la fois une exigence de diplomatie préventive et une illustration du fait que les Nations Unies, pour être efficaces et produire des résultats sur le terrain, doivent avancer sur les deux jambes, celle de la paix et celle du développement, en y incluant la dimension humanitaire. La présence du Secrétaire général parmi nous aujourd'hui a un effet mobilisateur indéniable. C'est pourquoi je souhaite joindre ma voix à l'appel de la Suède et de plusieurs États Membres pour que le Secrétaire général revienne devant le Conseil sur ce sujet. Le Conseil de sécurité doit rester mobilisé et la France continuera de prendre toute sa part à cette mobilisation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 16 h 45.